

Communiqué de Presse

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER)

Siège Social : 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint-Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

La Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER) informe ses actionnaires et le public des récents développements concernant son activité et sa politique de dividendes.

Évolution du Marché

Depuis le dernier trimestre de l'année 2022, la demande en papier a continué de connaître une baisse significative, tant sur le marché international que sur le marché tunisien. Cette tendance s'inscrit dans la continuité d'une période exceptionnelle connue en 2021 et jusqu'au 3^{ème} trimestre 2022, marquée par une demande sans précédent suite aux événements de la période COVID.

Investissements Stratégiques

Consciente des défis futurs et de l'évolution à venir du marché, SOTIPAPIER a engagé un programme d'investissements ambitieux, représentant un montant de plus de 30 millions de dinars en 2023. L'objectif de ces investissements est double : d'abord, améliorer notre capacité de production pour garantir une réponse efficace aux fluctuations du marché ; ensuite, développer l'intégration verticale de nos activités afin de renforcer notre position concurrentielle à long terme.

Stratégie de Gestion Financière

Dans le cadre de sa stratégie globale, visant à minimiser les risques financiers tout au long du cycle économique, le Conseil d'Administration de SOTIPAPIER estime que la préservation et la maximisation de la flexibilité financière sont dans l'intérêt à long terme de la société et de ses actionnaires.

Report du paiement des Dividendes

Par conséquent, lors de sa réunion en date du 7 septembre 2023 à 9h, le Conseil d'Administration de SOTIPAPIER a pris la décision de proposer le report de la mise en paiement des dividendes au titre de l'exercice social 2022. Ces dividendes, d'un montant de 470 millimes par action, totalisant ainsi 13.246.522,770 dinars tunisiens, serait désormais mis en paiement le 2 janvier 2024.

Etant précisé que ladite proposition sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de SOTIPAPIER qui devra statuer sur ladite proposition.

Cette décision vise à assurer la solidité financière de la société dans un contexte économique difficile et à maintenir sa capacité à investir dans des projets stratégiques pour le bénéfice à long terme de ses actionnaires.

SOTIPAPIER reste engagée envers la création de valeur à long terme et remercie ses actionnaires pour leur compréhension et leur soutien continu. Nous continuerons à surveiller de près l'évolution du marché et à adapter notre stratégie pour répondre aux défis actuels tout en saisissant les opportunités futures.